



**HAL**  
open science

## “ La loi Avia muselle la liberté d’expression ”. Stratégies numériques discursives et médiatiques de l’extrême droite

Vincent Lambert, Camille Bouzereau, Vanessa Landaverde-Kastberg

### ► To cite this version:

Vincent Lambert, Camille Bouzereau, Vanessa Landaverde-Kastberg. “ La loi Avia muselle la liberté d’expression ”. Stratégies numériques discursives et médiatiques de l’extrême droite. 23ème Congrès de la Société Française des Sciences de l’Information et de la Communication “La numérisation des sociétés”, Société Française des Sciences de l’Information et de la Communication, Jun 2023, Bordeaux, France. pp.20-27. <hal-04829558>

**HAL Id: hal-04829558**

**<https://hal.science/hal-04829558v1>**

Submitted on 18 Dec 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

« La loi Avia muselle la liberté d’expression ». Stratégies numériques discursives et médiatiques de l’extrême droite  
“The Avia law muzzles freedom of expression”. Digital discursive and media strategies of the far right

Camille Bouzereau  
Praxilingue, UMR 5267, université Paul Valéry Montpellier 3

[camille.bouzereau@univ-cotedazur.fr](mailto:camille.bouzereau@univ-cotedazur.fr)

Vanessa Landaverde Kastberg  
Siclab Méditerranée, UPR 3820, université Côte d’Azur.

[vlandaverde@gmail.com](mailto:vlandaverde@gmail.com)

Vincent Lambert  
Siclab Méditerranée, UPR 3820, université Côte d’Azur.

[vincent.lambert@univ-cotedazur.fr](mailto:vincent.lambert@univ-cotedazur.fr)

## Résumé

Comment se construit la critique numérique des mouvements d’extrême droite ? Après un cadre général exposant les problématiques actuelles et historiques de la présence de l’extrême droite en ligne et de son positionnement critique, nous replaçons le cadre législatif de la liberté d’expression et de ses cadres dans ses origines et ses propositions récentes. Par une étude prospective, nous observons une activité critique forte sur les médias d’extrême droite autour de la loi Avia en 2019-2020. Nous procédons à une étude lexicométrique. Les discours médiatiques sur un média traditionnel *Valeurs Actuelles*, et deux sites médiatiques moins conventionnels, *Boulevard Voltaire* et *FdeSouche*. Pour ce faire nous avons constitué un corpus sur le logiciel Hyperbase. Les résultats mettent en lumière les stratégies de communication utilisées par ces groupes pour alimenter et encourager une position critique en ligne au service d’une stratégie de prise de pouvoir.

**Mots-clés** : Liberté d’expression, extrême droite, critique, lexicométrie, stratégie de communication

## Abstract

How is digital criticism built in far-right movements? This study starts with an analysis about the current and historical context with the online presence of the far-right and its critical positioning, and then continues with the legal framework regarding freedom of expression and its evolution from its origins to the recent modifications. Through a prospective study, the authors highlight a very important negative critical activity on the far-right media about the Avia law between 2019 and 2020 (a legal framework for online freedom of expression). To gain deeper understanding about such activities, the authors have chosen a lexicometric analysis about the discourses held in different types of far-right media: the magazine *Valeurs actuels*, and the two blogs *Boulevard Voltaire* and *FdeSouche*. A two-year old corpus was collected and studied with the software Hyperbase. The results shed light on the communicational strategies used by those groups to feed and encourage negative digital criticism.

**Keywords**: freedom of speech, far right, criticism, lexicometry, communication strategy

# « La loi Avia muselle la liberté d'expression »

## Stratégies numériques discursives et médiatiques de l'extrême droite

Camille Bouzereau  
Vanessa Landaverde Kastberg  
Vincent Lambert

Nous présentons dans cette proposition une recherche transdisciplinaire, entre science de l'information et de la communication & linguistique issue d'une rencontre entre trois collègues, trois approches & trois méthodologies. Face à un mouvement de modération de contenus en ligne dans les années deux-mille-dix, bien décrit par Romain Badouard dans Les nouvelles lois du web en 2020, nous observons des stratégies variées de l'extrême droite pour maintenir à la fois une présence médiatique en ligne au service d'une sphère d'influence large et le moyen de diffuser un spectre discursif spécifique. Nous avons commencé notre réflexion autour d'un phénomène aux États-Unis. L'émergence de réseaux sociaux dédiés à l'extrême droite s'est amplifiée, en réponse à des modérations ou exclusions de réseaux classiques, comme celle Donald Trump à l'issue des événements du Congrès en 2021. Notre réflexion interroge la répercussion de ces dynamiques numériques. La classification de ces études sur l'Internet des extrêmes droites par Elsa Gimenez et Olivier Voirol distinguent deux catégories d'analyses : 1) celles qui s'attachent aux modalités d'échange en ligne, comme pourrait l'être une étude sur l'émergence des réseaux dédiés aux États-Unis d'Amérique, 2) celles qui examinent les manifestations en ligne & leurs déclinaisons. Notre étude s'inscrit dans cette seconde catégorie. Nous nous sommes donc réunis pour étudier ce traitement spécifique de la liberté d'expression en ligne en France.

Par une étude prospective sur plusieurs médias d'extrême droite, nous avons observé une forte activité autour de la loi soumise par Lætitia Avia en 2019-2020 qui légifèrerait autour des propos haineux en ligne. Notre étude se décompose ainsi : 1) contextualiser la liberté d'expression à la croisée de différents dispositifs info-communicationnels ; 2) disposer un cadrage autour des caractéristiques des médias et de l'impact de la loi ; 3) dérouler une analyse textométrique du corpus médiatique lié à cet événement. Voici donc notre problématique : que soulève la défense de la liberté d'expression en ligne par l'extrême droite, et quels rôles jouent les discours médiatiques dans cette stratégie politique ? Notre titre cite à dessein Robert Ménard, et un terme classique de ce discours : « museler ». L'histoire des mises à l'index bénéficie d'une aura qui offre aux censurés l'occasion de s'identifier au résistant & au dénonciateur. Dans cet univers, la rhétorique d'extrême droite, bien documentée, compose d'une part, pour le disqualifier : elle critique un discours dit « politiquement correct », critique fondue dans une deuxième critique, celle des médias ; d'autre part, elle repousse les frontières du dicible dans l'espace public. Ces divers procédés passent par l'humour ou la provocation. Elles appartiennent en propre à l'extrême droite et on pourrait les faire remonter au futurisme (Dematteo, 2018). Ces pratiques flirtent avec un traitement scandaleux de l'information, une critique des médias et une redéfinition des cadres de la liberté d'expression.

Au cœur des sciences de l'information et de la communication, la problématique de l'expression publique reste hautement politique. Le modèle habermassien de la communication développe bien ce paradigme, et Philippe Roussin a montré comment, dans les théories libérales, les justifications de la liberté d'expression s'opposent à la censure, sous sa forme préventive et répressive, qui n'aurait plus sa place dans nos sociétés. Toutefois, si elle permet la libre circulation de penser, de parler et de débattre, les sociétés européennes s'intéressent aussi à ce qu'elle ne nuise pas à autrui. Or, le temps du législateur a vite été dépassé par la rapidité du temps numérique et la protection du lectorat s'est confrontée aux violences et insultes,

diffamations et fausses informations... En Europe, la loi encadre la liberté d'expression pour limiter ses abus. Ce cadre naît au XVIII<sup>e</sup> siècle, précisé au XIX<sup>e</sup> siècle avec la liberté de la presse, en 1881. Depuis le XXI<sup>e</sup> siècle, le champ éditorial et médiatique s'est largement ouvert en ligne. Puisque la déontologie et l'éthique journalistiques ne s'appliquent qu'au milieu professionnel, ce contexte semble propice aux abus, et dans ce cadre, la société réagit. Romain Badouard présente les instances qui régulent le monde numérique actuel : les plateformes, le marché, la société civile et les législations gouvernementales. Cette dernière a renforcé ses outils de protection des citoyens depuis la Cnil en 1978. Le projet de loi Avia contre les discours haineux s'inscrivait dans cette suite. Elle a été amplement revue par le conseil constitutionnel, mais son application réelle existe, ce que nous présentons maintenant.

## Les particularités des médias d'extrême droite

Les groupes d'extrême droite possèdent un écosystème médiatique très développé. Les stratégies de communication des médias de ces groupes se ressemblent, reprenant les mêmes sujets et utilisant un vocabulaire identifié par son lectorat. Cet écosystème médiatique partage l'objectif de renforcer une identité collective en donnant constamment des arguments pour légitimer le discours tenu par ses leaders et sa communauté. Dans cette étude, nous nous sommes concentrés sur trois médias : 1. *Fdesouche* (FdS), crée en 2005 par Pierre Sautarel, l'un des premiers blogs d'extrême droite ; 2. *Boulevard Voltaire* (BV), site d'opinion et d'information créé en 2012 par Pierre Ménard ; 3. *Valeurs Actuelles* (VA) magazine hebdomadaire d'actualité et d'opinion fondé en 1966. Nous avons d'abord travaillé à partir de deux types des méthodologies qualitatives basées sur l'observation. La première, l'analyse identitaire des site web s'appuie sur les travaux de Sébastien Rouquette sur l'audit des sites web (Rouquette, 2009 ; 2017). La seconde analyse l'identité de groupe que ces trois sites contribuent à alimenter, méthodologie élaborée selon l'approche goffmanienne fondée sur les travaux de Nathalie Pinède (Pinède, 2019).

Nous souhaitons comprendre l'identité numérique de ces sites, comment elle fédère une communauté et aide à construire une identité de groupe. Pour ce faire, nous élaborons deux grilles d'analyse. La grille « analyse des sites web », recueil des éléments d'un audit stratégique de site web (Rouquette, 2017), divisé en trois parties :

1. L'analyse du positionnement relève la ou les problématiques traitées par le site, le type de discours tenu, la cible, et le croisement des idées dans les articles et les commentaires ;
2. L'analyse du contenu, plus technique, retrace les sources des contenus, les auteurs des articles, la fréquence de publication, la durée de lecture des articles, les rubriques couvertes par les sites, le style rédactionnel et le contenu de la page d'accueil ;
3. L'analyse sémiotique regroupe et observe la présence des différents formats d'images et leur place symbolique au sein du site.

La deuxième partie de cette analyse s'attache à donner à comprendre comment les éléments recueillis qui constituent l'identité numérique du site contribuent à une identité numérique de groupe. Un groupe se constitue d'un ensemble d'individus adhérant à un système de valeurs et des normes (Oberlé, 2016). Ces liens, plutôt visibles et rentrant en résonance, vont participer à une co-construction négociée entre les individus (Coutant, 2015). En d'autres mots, le groupe se prête à un jeu de construction et d'interprétation, de présentation de soi, une production de signes visibles et mobilisables (Gardella, 2003), pour se voir « attribuer le masque désiré ». Ce jeu de construction et d'acceptation des signifiants et des signifiés participe à la constitution de l'identité du groupe. L'identité numérique de groupe est donc la mise en scène dans l'espace numérique de soi et du système de valeurs et de normes de ces organisations de publication. La

grille préparée pour analyser l'identité de groupe que les sites étudiés mettent en scène se divise en trois niveaux (Pinède, 2019) :

1. La mise en scène de soi : notamment à travers la pensée ou le ressenti en tant que groupe. Il s'agit de comprendre comment les sites expriment les préoccupations du groupe et comment leur production contribue à consolider l'esprit de communauté ;
2. La mise en usage de soi : comment les membres du groupe utilisent les espaces d'échange, comme les commentaires et réseaux sociaux, pour s'approprier le contenu du site et collaborer avec le partage d'idées ? Comment la loi Avia est perçue ? Quels types de réactions surgissent face au contrôle de la liberté d'expression numérique ?
3. La mise en évaluation de soi : en quantifiant l'opinion sur ces sites avec des métriques d'audience et de partage de contenu, et en interrogeant l'opinion et le jugement portés par la communauté même.

## **Analyse textométrique des médias d'extrême droite**

Pour appréhender les discours d'extrême droite en ligne sur la loi Avia, nous avons fait le choix d'une étude, inscrite en linguistique de corpus et plus précisément en textométrie - discipline des sciences du langage qui repose sur l'analyse statistique de données textuelles (Tournier, 1975 ; Salem, 1994). Dans ce cadre, le traitement quantitatif de notre corpus d'étude a été réalisé avec le logiciel *hyperbase* - un outil d'exploration documentaire et statistique développé par l'UMR 7320 BCL à Nice. Concrètement c'est, au moyen de calculs statistiques, que ces logiciels repèrent les différents lexiques et thématiques sur-utilisés dans un texte par rapport à un autre texte (Mayaffre, 2012).

Pour cette étude, notre corpus est constitué de tous les articles qui traitent de *liberté d'expression* et de la *loi Avia* dans trois médias en ligne d'extrême droite sur une période définie. Plus précisément, notre corpus est constitué de plus de 267.000 mots et comprend tous les articles de *Boulevard Voltaire*, *Français de souche*, *Valeurs actuelles* qui parlent de la loi Avia sur l'année 2019-2020, c'est-à-dire sur la période correspondant à la mise en place du projet de loi. Nous décrivons ici l'environnement sémantique des syntagmes « liberté d'expression » et « loi Avia ». Pour ce faire, nous utilisons une méthode contextualisante (Mayaffre et Viprey, 2012) qui repose sur des calculs statistiques fondés sur le repérage de mots cooccurrents dans une même fenêtre textuelle (comme le paragraphe ou la phrase). Pour ce travail, nous avons donc étudié tous les termes qui sont le plus souvent associés aux formules « liberté d'expression » et « loi Avia » pour dégager ensuite les stratégies rhétoriques sous-jacentes. L'idée étant d'aller voir comment et pourquoi l'extrême droite parle de liberté d'expression et de la loi durant cette période. En effet, pourquoi parler de liberté d'expression dans un média d'extrême droite ? Quand est-ce que l'extrême droite mobilise le concept ? Et comment le fait-elle ?

### ***De la liberté d'expression***

Le nuage de mots ci-dessous fait figurer les mots les plus fortement associés au syntagme nominal « liberté d'expression » dans notre corpus de travail. Ici, seule la taille des mots rend compte de la force de la cooccurrence (la couleur et la position des mots importent peu).



Figure 1. Principaux cooccurrents de liberté d'expression

Dans ce nuage de mots, un des principaux cooccurrents du syntagme « liberté d'expression » se trouve être le terme « opinion » (le terme est associé 132 fois au syntagme). En contexte, comme le révèle l'exemple ci-dessous, les termes « opinion » et « expression » sont systématiquement juxtaposés. Ces juxtapositions donnent l'illusion d'une relation d'égalité entre les deux - comme si l'une équivalait à l'autre. Dire que la *liberté d'expression* et *d'opinion* sont équivalentes représente la première étape dans leur stratégie de victimisation.

(1) Les Sleeping Giants, qui sont peut-être des groupuscules d'extrême gauche, n'ont comme seul but que de **museler** les **médias** ou les **sites** qui n'ont pas les mêmes **opinions** qu'eux. Cela s'appelle « museler **LA LIBERTÉ D'EXPRESSION** et la liberté d'**opinion** en France » Il n'y a rien d'autre à dire. Ménard E., « La loi Avia muselle la liberté d'opinion et d'expression, c'est inquiétant ! », *Boulevard Voltaire*, 24 janvier 2020.

La deuxième idée forte se manifeste avec le lexique de la censure omniprésent dans leurs discours. Quand il est question de *liberté d'expression*, les 3 médias étudiés sur-utilisent ainsi le substantif « censure » (85 occurrences), le verbe « censurer » (44 occurrences), le mot « danger » (69 occurrences) et le terme « menace » (93 occurrences). Pourquoi utiliser ce lexique dans ce contexte ? Le retour au texte révèle que la liberté d'expression est systématiquement nommée et défendue pour parler de la censure aujourd'hui. La liberté d'expression est systématiquement défendue pour alerter sur son état actuel : elle est en danger. Pour rendre compte de cette censure, les médias d'extrême droite utilisent des figures d'exagération. Cette parole hyperbolique est portée par exemple par les verbes « menacer » et « museler » présents dans la citation ci-dessus. Ce lexique nous conduit par ailleurs au message porté par l'extrême droite quand il s'agit de parler de liberté d'expression : *si la liberté d'expression égale la liberté d'opinion et que la liberté d'expression est en danger alors certaines opinions deviennent susceptibles de disparaître*. Cette défense repose ainsi sur un syllogisme absurde voire nihiliste – stratégie propre de l'extrême droite. Ce syllogisme repose sur une stratégie de victimisation puisque ce ne sont pas des opinions isolées qui sont défendues ici mais bien l'idéologie de l'extrême droite. D'ailleurs les contenus craignant d'être supprimés apparaissent déjà dans ce contexte notamment avec les mots « caricature » et « islam ». Ils sont encore plus flagrants dans le contexte environnant le syntagme « loi avia ».

### De la loi Avia

Quand il est question de la loi Avia, les énonciateurs sur-utilisent un lexique métalinguistique notamment avec les termes « contenu », « expression », « mot », « injure », « diffamation », « haine » et « haineux ». Ce lexique révèle qu'il est souvent question de la substance du texte, de la loi. Les médias d'extrême droite étudiés parlent de la loi Avia dans une stratégie



2. Ce travail met également en lumière divers paradoxes - notamment celui de défendre la liberté d'expression pour préserver la circulation de discours haineux - qui est d'ailleurs une stratégie rhétorique caractéristique de l'extrême droite. La thèse de C. Bouzereau (2020) montre que le Front National se construit sur le plan discursif sur ces paradoxes - leur langue est toujours complexe, paradoxale fait abstraction du logos.
3. Ce travail montre aussi les stratégies de retournement utilisées par les médias d'extrême droite. Cette stratégie du retournement qui renverse les réalités : c'est là où le dominant devient la victime et la minorité la majorité par exemple. Cette stratégie se retrouve à la fois dans les discours et dans le dispositif. En effet, la loi est décriée parce qu'elle ciblerait la place de la parole de l'extrême droite dans les médias, prétendue réduite alors que la présence de l'extrême droite dans l'espace médiatique et numérique français n'est plus à démontrer.
4. La question du dispositif entre également en compte quand on interroge ses régulateurs. Les propositions d'extrême droite de défendre une liberté d'expression absolue en ligne s'adapte autant aux injonctions ultra-libérales défendues récemment par Elon Musk sur Twitter, qu'aux stratégies de préservation des discours haineux indiquant que le contrôle des contenus de haine devrait plutôt être régulé par les plateformes et non pas par l'État.
5. C'est enfin la défense de la liberté d'expression comme stratégie de pouvoir que nous mettons en lumière ici. En effet, s'approprié un concept républicain comme la liberté d'expression, et la défendre mordicus, apparaît plus comme un moyen qu'un but, au service d'une stratégie de pouvoir. Elle s'inscrit dans un ensemble d'éléments stratégiques similaires - comme occuper une place forte dans les médias numériques en prétendant être muselés. L'imbrication du discursif et du dispositif observé ici consolide la force communicationnelle de cette stratégie de pouvoir.

## Bibliographie

- Aiguillon, B. (d') (2018), Une (nouvelle) loi pour interdire les « fake news » : une fausse bonne idée !, dans M. Pélissier et A. Joux (dirs.), *L'information d'actualité au prisme des fake news*. L'Harmattan, coll. « Communication et civilisation », 181-198.
- Albertini, D., & Doucet, D. (2016), *La Fachosphère. Comment l'extrême droite remporte la bataille du net*. Flammarion, coll. « En quête ».
- Authier-Revuz, J. (1981). Paroles mises à distance. Dans B. Conein, J.-J. Courtine, F. Gadet, E.W. Marandin, M. Pêcheux (éds.), *Matérialités discursives* [colloque des 25-26 avril 1980, université Paris X Nanterre]. Presses universitaires du Septentrion.
- Authier-Revuz, J. (2020). *La représentation du discours autre. Principes pour une description*. De Gruyter.
- Badouard, R. (2020). *Les Nouvelles Lois du web. Modération et censure*, Seuil, coll. « La République des idées ».
- Badouard, R. (2021). Modérer la parole sur les réseaux sociaux. Politiques des plateformes et régulation des contenus, *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 1(225), 87-120. Consulté sur <https://doi.org/10.3917/res.225.0087>.
- Bouron, S., & Drouard, M. (2014). Éditorial. *Agone*, 2(54), 7-12.
- Bouzereau, C. (2020). *Doxa et contredoxa dans la construction du territoire discursif du front national (2000-2017)* [thèse de doctorat, dirigée par D. Mayaffre et G. Salvan]. Université Côte d'Azur, 444 p.
- Castelli Gattinar, A. P., & Froio, C. (2018). Quand les identitaires font la une. Stratégies de mobilisation et visibilité médiatique du bloc identitaire, *Revue française de science politique*, 1(68), 103-119. Consulté sur <https://doi.org/10.3917/rfsp.681.0103>.
- Dematteo, L. (2018). Marine + Matteo. L'étreinte populiste, *Vacarme*, 3 (84), 17-24.

- Dézé, A. (2011). Un parti « virtuel » ? Le Front national au prisme de son site internet. Dans F. Greffet (dir.), *Continuerlalutte.com. Les partis politiques sur le web*. Presses de Sciences Po, 139-152. Consulté sur <https://doi.org/10.3917/scpo.greff.2011.01.0139>.
- Gimenez, E., & Voirol, O. (2017). Les agitateurs de la toile. L'Internet des droites extrêmes. Présentation du numéro. *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 2/3(202-203), 9-37. Consulté sur <https://doi.org/10.3917/res.202.0009>.
- Guillet, N., & Afiouni, N. (dirs.) (2016). *Les tentatives de banalisation de l'extrême droite en Europe*, éd. de l'université de Bruxelles.
- Jammet, T., & Guidi, D. (2017). Observer *Les Observateurs*. Du pluralisme médiatique au populisme anti-islam, analyse d'un site de « réinformation » suisse et de ses connexions. *Réseaux. Communication-Technologie-Société*, 2/3(202-203), 241-271.
- Lukasik, S. (2018). À la frontière des fake news, entre « réinformation » et désinformation. Le cas du blog *Fdesouche*. Dans A. Joux et M. Pélissier (dirs.), *L'Information d'actualité au prisme des fake news*. L'Harmattan, 135-158.
- Maistre, R.-O. (2022). *Présentation du rapport d'activité 2021 à la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale*, Arcom. Consulté sur [Présentation du rapport d'activité 2021 à la commission des affaires culturelles et de l'éducation de l'Assemblée nationale | Arcom](https://www.arcom.fr/rapport-activite-2021).
- Mathien, M. (2010). « Tous journalistes ! » Les professionnels de l'information face à un mythe des nouvelles technologies. *Quaderni*, 2(72), 113-25. Consulté sur <https://doi.org/10.4000/quaderni.495>.
- Mayaffre, D. (2004/2012). *Le Discours présidentiel sous la V<sup>e</sup> République. Chirac, Mitterrand, Giscard, Pompidou, de Gaulle*. Presses de Sciences Po.
- Mayaffre, D. (2005). Analyse du discours politique et Logométrie : point de vue pratique et théorique. *Langage et Société*, (114), 91-121.
- Mayaffre, D., & Viprey, J.-M. (2012). Présentation. *Corpus*, (11). Consulté sur <https://doi.org/10.4000/corpus.2200>.
- Mazzoleni, G. (2008). Populism and the Media. Dans D. Albertazzi et D. McDonnell (dirs.), *Twenty-First Century Populism. The Spectre of Western European Democracy*. Palgrave macmillan. 49-64.
- Millet, R. (2012). *Langue fantôme : essai sur la paupérisation de la littérature*. Éd. Pierre-Guillaume de Roux.
- Ollivier-Yaniv, C. (2011). Les « petites phrases » et « éléments de langage ». Des catégories en tension ou l'impossible contrôle de la parole par les spécialistes de la communication. *Communication & langages*, 2(168), 57-68. Consulté sur <https://doi.org/10.4074/S0336150011012051>.
- Rastier, F. (2001). *Arts et sciences du texte*. Presses universitaires de France, coll. « Formes sémiotiques ».
- Roussin, P. (2020). Liberté d'expression et nouvelles théories de la censure. *Communications*, 1(106), 17-32. Consulté sur <https://doi.org/10.3917/commu.106.0017>.
- Schmelck, C. (2017). Plongée en fachosphère. *Médium*, 3/4(52-53), 199-212.
- Tournier, M. (1975). *Un vocabulaire ouvrier en 1848. Essai de lexicométrie* [quatre volumes, ENS, St-Cloud].
- Winock, M. (dir.) (1994). *Histoire de l'extrême droite en France*. Seuil.